

## AVIS PUBLIC

### MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA 2025

Avis public est donné par la soussignée que les membres du Comité administratif tiendront leurs séances du Comité administratif à 14h00 et non à 13h30, comme le prévoyait le calendrier, et ce, à partir de la séance du 11 mars 2025. Ces séances se tiendront au 257-1 rue de Monseigneur-Courchesne, Nicolet, Québec, J3T 2C1 :

SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF 2025			
23 janvier 2025	13 h 30	4 juin 2025	14 h 00
5 février 2025	13 h 30	2 juillet 2025	14 h 00
11 mars 2025	14 h 00	3 septembre 2025	14 h 00
2 avril 2025	14 h 00	1 <sup>er</sup> octobre 2025	14 h 00
7 mai 2025	14 h 00	2 décembre 2025	14 h 00

Si des changements surviennent concernant le calendrier, un nouvel avis sera publié.

Cet avis est donné conformément à la résolution numéro 2025-02-023, adoptée lors de la séance du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 19 février 2025, ainsi qu'à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

Donné à Nicolet, ce 24 février 2025.



Chantal Tardif  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière